

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1280

présenté par
M. Pierre Cazeneuve

ARTICLE 1ER QUINQUIES

À la première phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« pour la protection de l'environnement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.